encore pour la fabrication des articles nécessaires à la guerre. J'ai dit à l'honorable député, cet après-midi, qu'il existait un engagement écrit et formel-je l'ai ici sous la main-d'après lequel chaque fois que le Canada pouvait produire aucun des articles requis par le gouvernement anglais, on s'adresserait d'abord au Canada dans le but de placer en notre pays des commandes de cette marchandise. demandé qu'on me citât une seule circonstance qui se serait produite au cours des six derniers mois écoulés où les départements du gouvernement anglais qui dépensent de l'argent pour l'achat de divers articles n'avaient pas rempli cet engagement. Je répète que si l'on peut me citer un seul cas de cette nature, je suis prêt à le faire connaître immédiatement aux autorités britanniques, et à leur demander la raison pour laquelle on n'a pas rempli une entente formelle conclue avec elles, l'été dernier

Mon honorable ami demande si nos soldats qui combattent au front sont munis ou non d'uniformes et de vêtements provenant de nos fabriques canadiennes. Les soldats de nos régiments d'outre-mer sont munis d'uniformes et de vêtements commandés par le Gouvernement canadien au Canada. J'i-

gnore si mon honorable ami avait à l'esprit ce que je pensais moi-même, lors de mon voyage dans la mère patrie, alors que je soumis la question à l'étude du gouvernement britannique. J'ai dit: "Lorsque nos soldats seront au front. leurs uniformes, leurs vêtements se détérioreront avec le temps et l'usure, et il faudra que vous en fournissiez des neufs; vous me dites que vous pouvez trouver dans les Iles-Britanniques, tout ce dont on a besoin pour uniformes et pour vêtements; je vous représente que, en tant que vous commanderez des uniformes pour les soldats canadiens, dans les conditions mentionnées, vous devrez tenir compte des fabricants canadiens, et j'insiste pour que vous ayez égard, en Angleterre, aux fabricants du Canada." Les autorités britanniques m'ont donné une réponse juste et raisonnable sur ce point et je vais le faire connaître à mon honorable ami. Je l'ai ici sous la main. Elles m'ont dit encore: "Voici un état de fournitures distribuées aux troupes canadiennes; il indique aussi le coût estimatif des commandes pour les douze prochains mois; nous y ajoutons un état des achats d'articles identiques opérés au Canada, depuis le premier jour d'août 1914 jusqu'au mois de septembre 1915." Voici ce mémoire:

Distributions aux troupes canadiennes.

Articles.	Distributions déjà faites.	Distributions probables au cours des pro- chains douze mois	Total des distributions.	Achats au Canada. D'août 1914 à septembre 1915.
Grandes capotes Tuniques Pantalons Chemises en flanelle Vestes tricotées Gilets Galeçons. Chaussettes (paires) Bottes en caoutchouc Mocassins	7,000	24,000	31,700	103,145
	27,000	120,000	147,000	504,738
	18,500	80,000	98,500	502,000
	45,000	200,000	245,000	1,015,385
	200	50,000	50,200	665,488
	19,000	80,000	99,000	207,450
	40,000	160,000	200,000	3,028,800
	71,000	300,000	271,500	5,155,002
	1,302	10,400	11,762	110,000
	275	Aucun.	272	9,700

Il y eut deux articles qu'on n'a pas achetés au Canada et que voici:

Articles.	Distributions déjà faites.	Distributions probables au cours des pro- chains douze mois	Total des distributions.	Achats au Canada. D'août 1914 à septembre 1915.
Pantalons	13,500 31,130	60,000 120,000	73,500 151,130	Aucun.